



PROCES-VERBAL de la réunion du COMITE SYNDICAL

Mairie de PIGNY
Samedi 14 Octobre 2023 – 09 h 00

Présents :

Christian MANCION, Patrick PARFAIT, Jean-Luc LEGER, Éric COLLIN, Mickaël GENESTE, Patrick RICHARD, Joaquim VAZ

Absents :

Nadine EUDE-COULON
Cyril GRILO
Florence PETITJEAN (suppléante)

Secrétaire :

Mickaël GENESTE

Ordre du Jour :

- Approbation du procès-verbal du comité syndical du 03 juin 2023
- Coût travaux communauté de communes 2024
- Acquisition du nouveau broyeur et nouveau tracteur
- Entretien du matériel
- Point sur les travaux
- Trésorerie du SIVU
- Questions diverses

1) Approbation du procès-verbal du comité syndical du 03 juin 2023

Le Procès-verbal est approuvé à l'unanimité par les membres du Comité Syndical.

2) Coût travaux Communauté de Communes 2024

Le Président propose au Comité Syndical de fixer le prix horaire des travaux d'épavage, d'élagage et de fauchage à effectuer pour la Communauté de Commune les Terres du Haut Berry.

C. MANCION précise que le prix est actuellement de 60€ de l'heure.

E. COLLIN indique que ce prix n'a pas été actualisé depuis plusieurs années et qu'il serait nécessaire de l'augmenter.

JL. LEGER et P. RICHARD signalent que le prix devrait être augmenté en fonction de l'inflation (augmentation du prix du carburant,).

P. PARFAIT précise que le coût est évalué en fonction du mètre linéaire.

La prestation de l'entretien des voies communautaires est actuellement de 17 039 €, une augmentation de 3 % représenterait un montant de 17 550 €. Au prochain Comité Syndical, il sera nécessaire de prévoir une délibération pour renouveler la convention (qui prend fin en 2023) et de modifier le montant en ce sens. La convention devra au préalable être validée par le Conseil Communautaire.

Le président propose une augmentation de 3% soit un prix de 62 € (soit 1,03€ par mètre linéaire) .

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical décide à l'unanimité :

- d'augmenter le prix horaire des travaux effectués pour la Communauté de Commune les Terres du Haut Berry, à 62 euros à compter du 01^{er} janvier 2024, et ce jusqu'à un nouveau vote tarifaire.

3) Acquisition du nouveau broyeur et nouveau tracteur

Le Président rappelle qu'un Broyeur à fléaux MAJAR a été acheté le 30/06/2023 pour 2 200 € et un tracteur John Derre 6100 M a été acheté le 23/08/2023 pour 72 000 € (la valeur d'achat du tracteur était de 94 800 € avec une reprise de l'ancien matériel à 22 800 €).

C. MANCION précise qu'il est nécessaire de mettre de l'AD BLUE dans le nouveau tracteur.

JL LEGER demande quelle est l'organisation prévue pour l'AD BLUE.

C. MANCION informe que chaque commune devra acheter de l'AD BLUE et que les agents fassent le plein à chaque fois avant que le matériel aille dans une autre commune. Il indique qu'il existe un système de localisation sur le tracteur qui permet de connaître les différentes consommations d'AD BLUE et autres.

4) Entretien du matériel

Le Président indique qu'actuellement le tracteur JD 6100M est en révision chez Centragri et l'épareuse est en réparation (axe à changer et rondelles d'usure).

Le Président informe qu'il y a eu de nombreuses réparations effectuées sur l'épareuse KASTOR, en effet entre mars à septembre 2023 il y a eu 11 300 € de réparations. Ces dépenses ont impacté fortement la trésorerie du SIVU et en accord avec la SGC de Baugy et la CCTHB, la CCTHB a versé les 17 039 € d'entretien de voies communautaires en septembre au lieu de novembre.

5) Point sur les travaux

Dès retour de révision du tracteur JD 6100M, l'épareuse sera sur la commune de Pigny semaine 42 puis sur la commune de St-Georges-sur-Moulon semaine 43.

6) Trésorerie du SIVU

Le président indique que cette année il y a eu 104 345.04 € de dépenses et 82 464.21 € de recettes soit un solde négatif de 21 880.63. Cependant, en raison du solde positif présent en Trésorerie au 31/12/2022 de 36 276.14 €, la Trésorerie actuelle est de 14 395.51 €.

Il est à noter que le nouveau tracteur de 72 000 € a été financé par un prêt de 40 000€ et de 32 000€ de fonds propres.

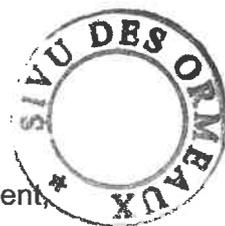
7) Questions diverses

Aucune question diverse.

Le prochain Comité Syndical aura lieu le : la date sera précisée ultérieurement
Séance levée à : 10 h 00

Le Secrétaire de séance,

Le Président,



Mickaël GENESTE

Christian MANCION